

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION Relatif à l'exercice clôturé au 31 décembre 2018.

En notre qualité d'administrateurs de la coopérative Émissions Zéro, nous avons l'honneur de faire rapport à l'assemblée générale ordinaire des coopérateurs d'EZ devant avoir lieu le samedi 30 mars à 14.00 h au siège social de la SCRL [Immeuble Mundo - Rue Nanon 98 - 5000 NAMUR], sur la gestion d'EZ au cours de l'exercice social écoulé clôturé le 31 décembre 2018.

Commentaires sur les comptes annuels d'EZ (art. 96, 1° C.soc.)

Les comptes annuels d'EZ relatifs à l'exercice clôturé le 31 décembre 2018 ont été établis dans le respect des règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels telles qu'applicables en Belgique et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats d'EZ, compte tenu du référentiel comptable utilisé et des exigences légales applicables.

Pour l'établissement de ces comptes annuels, le conseil d'administration a appliqué les mêmes règles d'évaluation que celles retenues pour l'établissement des comptes annuels des exercices antérieurs.

Les principaux postes des comptes annuels d'EZ sur lesquels nous attirons votre attention sont les suivants :

Compte de résultats

Le **résultat d'exploitation** fait apparaître, au 31 décembre, une perte de 42.807,56 € :

- le chiffre d'affaires réalisé sur cet exercice, s'élève à 82.076,00 € comprenant les redevances et certificats verts d'Entra mais aussi les premiers résultats des panneaux de Courcelles.
- Les charges d'exploitation de 124.883,56 € comprennent :
 - o Les frais de fonctionnement pour 73.995,91 €, dont 17.831,46 € provisionnés fin 2017 et qui sont déduits du fonds spécifique pour financements à l'affectation du résultat,
 - o l'amortissement des installations photovoltaïques d'ENTRA et de Courcelles (prorata) pour 50.019,65 €,

- la cotisation spéciale sociétés de 868,00 € ;

Le **résultat financier** affiche un solde positif de 45.988,92 dont un produit financier de 48.879,55 € et des charges financières de 3.890,63 €.

Le **résultat courant avant impôts** fait ainsi apparaître, un bénéfice de 2.181,36 €.

Aucun **résultat exceptionnel** n'a été acté durant l'exercice 2018.

Il n'y a pas d'impôts à prévoir.

Ce résultat positif, ajouté au bénéfice reporté de l'exercice précédent de 87.755,24 € donne un bénéfice à affecter de 89.936,60 € que le Conseil d'administration propose d'affecter comme suit :

Bénéfice à affecter	89 937
Réserve légale	- 109
Prélèvements sur fonds spécifique	17 831
Dividendes 2 %	- 57 936
Bonus	- 647
Résultat à reporter	49 076

Bilan

Le **total du bilan** s'élève à 4.458.441,23 € au 31 décembre 2018, contre 3.501.567,35€ au 31 décembre 2017.

Cette augmentation de 1.056.873,88 € s'explique notamment comme suit :

- Une augmentation des actifs immobilisés de 709.811,62€ € soit 256.118 € d'immobilisations corporelles (panneaux Courcelles) et 503.713,27 € d'immobilisations financières dont un cautionnement de 76.682,75 € pour Courcelles
- Une augmentation des actifs circulants de 247.062,26 € dont les comptes bancaires en augmentation de 149.830,92 €

Compensée au passif par :

- une augmentation des capitaux propres de 959.716,18 €
- une diminution de 25.990,06 € des dettes à long terme (emprunt Belfius) et une augmentation des dettes à court terme de 12.585,09 €

Evolution des affaires d'EZ (art. 96, 1° C.soc.)

Faits marquants de l'exercice écoulé

Le Conseil d'administration signale que les événements marquants suivants sont survenus durant l'exercice écoulé :

Les administrateurs :

Alain Damay et Michaël Delhayé terminent leur mandat de quatre ans le 13/06/2018 et ne le renouvellent pas.

Marc Installé est ré-élu pour quatre ans à l'AGO 2018.

Jean Pilliez, Renaud Corbet et Joseph François sont élus pour quatre ans à l'AGO 2018.

Filiales :

Brique de Terre

Ajout de 25.000 € de parts à la souscription de 2017 de 25.000 €

COCITER

Il était prévu d'augmenter notre participation à Cociter par augmentation de capital, par octroi d'un prêt subordonné et la facturation du service de communication à EZ des coopérateurs clients chez Cociter. L'AGE du 03/10/2018 a décidé à l'unanimité de conditionner la poursuite de cette collaboration à une amélioration de la démocratie dans Cociter. Il y a en effet un type de parts fondateurs qui ont un droit de veto sur toutes les décisions et les autres coopératives actionnaires ne reçoivent que des voix consultatives en échange de leurs apports.

Commune et CPAS de Courcelles

La plupart des panneaux sont placés et opérationnels. Ceux de l'ombrière de l'hôtel de ville suivront bientôt : ombrière et panneaux sont en place, mise en service au début du printemps. Le solde du budget d'investissement est de l'ordre de 205 k€.

Corenove

Le C.A. a acquis des parts supplémentaires pour 25.000 € pour démarrer le projet.

HOSé

La société coopérative « Hydroélectricité d'Ourthe & Sambre » a été constituée le 6 décembre 2018 en partenariat avec d'autres coopératives REScoop. Capital fixe de 600 parts de 1.000 € mais peut être augmenté puisque coopérative. Une partie

équivalente en capital variable est souscrite dans la foulée de la création. EZ a souscrit 300 parts sur les 1.200 souscrites actuellement.
Pour financer ce projet, nous avons lancé un appel de fonds en accord avec la FSMA pour financer les projets Hose et Monceau Hydro.

[La note d'information](#)

[Le plan financier du projet HOSe \(en millier d'€\).](#)

Monceau Hydro

Parallèlement à la constitution de HOSe, il a été décidé d'acquérir 75% des actions de la SA Monceau Hydro, dont la moitié pour EZ. Nous détenons donc 37,5 % de la SA Monceau Hydro.

[Le plan financier Monceau-Hydro](#)

Description des principaux risques et incertitudes auxquels EZ est confrontée

Risques opérationnels

Le seul risque opérationnel est plutôt de nature politique en matière d'octroi des certificats verts qui représentent une part prépondérante dans la rentabilité des entreprises liées à EZ et par conséquent, d'EZ.

Risques liés à l'évolution du marché et à la concurrence existante sur le marché concerné

A priori, EZ n'est exposée à aucun risque ou incertitude liés à la concurrence. Par contre, à travers ses filiales ou les entreprises liées, EZ est bien exposée aux risques et à l'incertitude du marché de la vente de l'électricité.

Risques liés au taux d'intérêt et de nature financière

Valorisation des certificats verts

Pour ENTRA, nous sommes toujours en attente de la validation par la CWaPE des premières déclarations d'injection, passage obligé pour entrer en possession des CV et les vendre. Soit à fin février, déjà 23 mois d'attente !
Pour Courcelles nous avons déjà reçu l'approbation de la CWaPe pour le home Spartacus-Huart et la crèche communale.

Indicateurs-clés de performance de nature financière et non financière

Le conseil d'administration signale qu'à sa meilleure connaissance, il n'existe aucun indicateur clé de performance de nature financière ou non-financière, qui donnerait un éclairage sur l'évolution des affaires, des résultats ou de la situation d'EZ différent de celui reflété dans les comptes annuels et les commentaires qui s'y rattachent, notamment stipulés dans le présent rapport.

Evénements marquants survenus après la clôture de l'exercice (art. 96, 2° C.soc.)

Affaire VENTIS/TABNRG contre EZ/ECOPOWER

La justice est lente, à ce jour nous n'avons pas d'information sur l'issue de ce problème déjà évoqué dans le rapport de 2017

* * * * *

Le conseil d'administration vous demande de bien vouloir accorder la décharge à chaque administrateur d'EZ pour l'exercice de leur fonction au cours de l'exercice écoulé, eu égard notamment aux différents éléments repris dans le présent rapport.

Fait à Namur, le 20 mars 2019.

Pour le Conseil d'administration,

Joseph FRANCOIS
Administrateur

Marc INSTALLÉ
Administrateur

Jean PILLIEZ
Administrateur